

COMPTE RENDI DE LA REUNION DE BUREAU

DU LUNDI 22 JANVIER 2024 A FONTAINEBLEAU

Etaient présents : Christian DERAPPE, Françoise DOUCHET, Geneviève ESCALAIS, Alain FAUDOT, Lydie LOEUILLLOT, Olivier MANGIN, Frédéric MONTOYA, Danielle TRARIEUX, Marie Christine VINCENT

Absents excusés : Jean François BOURDETTE, Joel MOLAC

➤ PREPARATION DE L'AG DU 24 FEVRIER

Le vote électronique se met en place, Lydie signale la nécessité de prévoir une hotline pour être sûrs qu'en cas de problème le jour du vote, il puisse y avoir une réponse rapide.

Un devis a été établi pour un montant de 330 € TTC : validation du bureau

Le vote se déroulera sur quelques jours (du 08/02/24 au 13/02/2024), l'information sera faite en amont par un premier mail adressé aux présidents de clubs et une relance via l'application sera faite au plus tard le 12/02/2024 aux présidents n'ayant pas encore voté.

Les résultats seront connus au maximum une journée après la fin du vote.

Les appels à candidatures ont été faits, les dossiers doivent être renvoyés avant le 29 janvier 2024 pour présentation au CODIR du 3 février 2024.

Pour les candidatures en renouvellement, il faut appeler les candidats pour confirmation.

Le 9 février 2024 au plus tard l'ordre du jour sera envoyé avec les différents documents sur lesquels les présidents devront se prononcer (documents comptables, rapport d'activité...)

Olivier propose que le rapport financier soit présenté avec les faits marquants de la période écoulée.

La proposition de la FFRP pour l'augmentation des tarifs des licences de 2,60€ sera présenté à l'AG.

La période de 4 ans étant écoulée il faut prévoir la nomination d'un commissaire aux comptes ou d'un vérificateur aux comptes : Frédéric suggère de reposer l'actuel commissaire aux comptes.

Les représentants à l'AG Régionale et à l'AG Fédérale doivent être désignés.

Un échange a lieu concernant l'immatriculation tourisme : ce sujet important sera porté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de Bureau ou du Codir. Frédéric propose d'organiser une réunion avec les clubs pour faire une information, avec éventuellement quelqu'un de la Fédération.

L'AG sera également l'occasion de faire un rappel sur la prise en charge des formations, les modifications concernant le PSC1, et la prise en charge financière des stages effectués hors département lorsqu'il n'existe pas de stage identique sur la Région IDF. En ce qui concerne les stages PSC1 ils seront remboursés dans la limite du montant de 35€

➤ **LA GRANDE RANDONNEE VERS PARIS**

Frédéric a rencontré les gens de l'Aines à la suite de la modification de l'étape prévue de Nanteuil Sur Marne à La Ferté Sous Jouarre : les contacts ayant déjà été pris pour l'arrivée le 3 mai à Luzancy, le départ de l'étape du lendemain se fera donc de Luzancy.

Frédéric fait état d'une note reçue de Brigitte Soulyard à la suite des demandes de la DRAJES et de la Préfecture indiquant n'avoir pas d'informations sur le déroulement des étapes en Seine et Marne.

Des animations sont prévues à Meaux et à Vaires.

Un logement des ambassadeurs sera possible en bungalow au camping de Bondon, près de La Ferté Sous Jouarre.

Fin mars, il faudra procéder aux réservations des hébergements recensé par Christian D.

Olivier propose d'écrire un courrier à la Fédération par rapport au financement, notamment pour les 40 € supplémentaires pour les ambassadeurs nationaux.

Christian annonce l'éventualité de l'arrivée à Meaux de plusieurs accompagnateurs venant de l'est et souhaitant faire le trajet jusqu'à Paris. Cette annonce concerne l'organisation de la journée de repos à Meaux avec la visite de la ville et la visite du Musée de la Grande Guerre le lendemain avant le transport en car en car pour Vaires

Sur le Sud un arrêt pourrait être envisagé à Cannes-Ecluse avec l'arrivée d'accompagnateurs, et l'éventuelle organisation d'un accueil qui pourrait avoir lieu à Cannes Ecluse, ou à Montereau ou au Parc des Noues.

D'autres points sont à résoudre : le camping à Veneux, l'animation de la journée de repos à Fontainebleau à la suite du retrait de Phillipe Gérard (club « Les sylvains Randonneurs »).

Frédéric souhaiterait disposer d'un tableau avec les différents hébergements et leur coût, sachant que quelques personnes proposent des hébergements chez l'habitant.

Le matériel de communication est à commander sur le site internet.

Une rencontre est prévue avec la presse hebdomadaire, contact à prendre avec Oxygène.

Danielle demande si en ce qui concerne la subvention SDJES, il faut attendre ou bien s'il est possible de la faire dès maintenant

➤ CALENDRIER

Le premier CODIR suivant l'AG se fera sous forme de séminaire un samedi pour permettre aux administrateurs salariés de pouvoir y participer, la date proposée est le 9 mars. Il regroupera l'ensemble des élus, pour la nomination du bureau et la répartition des tâches.

Frédéric propose que chacun présente sa fonction, en appui sur le règlement intérieur. Chaque responsable de commission présentera son travail.

Dates des prochaines réunions du Bureau : lundi 25 mars, mardi 21 mai, mardi 17 septembre, mardi 5 novembre

Date des prochaines réunions du CODIR : samedi 9 mars, mardi 16 avril, samedi 15 juin, samedi 31 août, samedi 19 octobre, et samedi 14 décembre

La réunion des présidents et bénévoles est prévue le 30 novembre 2024.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Proposition d'Olivier à creuser éventuellement au séminaire, et visant à accroître le nombre d'adhérents : installer sur les communes sans clubs, lors des événements ou Forums, un stand CODERANDO77 pour présenter la randonnée.

Evolution des salaires : Olivier indique que l'augmentation légale du salaire minimum crée une différence entre Elsa et Lydie qui ne sont pas dans le même groupe.

Pour Lydie l'évolution SMC est de 1,11% et pour Elsa il serait de 2,35%. L'idée serait d'attribuer à Lydie la partie légale avec un delta en plus.

Frédéric propose d'appliquer à Elsa le taux réglementaire de 2,35% et pour Lydie d'appliquer une majoration et d'appliquer 3,3%.

Une séance de remise de médailles FSJEA est prévue le 7 février 2024 pour Marie-Christine Vincent et Bernard TESTA.

Danielle signale que l'AG du CDOS doit se tenir prochainement et souhaite savoir si l'on continue à représenter le Comité sachant qu'elle n'a jamais été contactée pour participer aux différentes commissions dans lesquelles elle était inscrite. En outre, elle ne souhaite plus assurer cette représentation. Il faut donc si l'on continue, désigner quelqu'un pour aller à l'AG.

La séance est levée à 13h00.